



CALENDRIER CERTIFICATS COOPERATIFS D'ASSOCIES (CCA) Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère

2019	Prix de référence	Période de suspension	Date de début du carnet d'ordres	Date d'arrêté du carnet d'ordres	Date de confrontation	Date de paiement du dividende
JANVIER	P1	Du 01/01 au 31/01 inclus				
FEVRIER			01-févr	20-févr	28-févr	
MARS			21-févr	20-mars	29-mars	
AVRIL			21-mars	19-avr	30-avr	
MAI			Du 21/05 au 31/05 inclus	20-avr	20-mai	31-mai
JUIN	P2	Du 21/06 au 31/07 inclus	01-juin	20-juin	28-juin	03-juin
JUILLET						
AOUT	P3		01-août	20-août	30-août	
SEPTEMBRE			21-août	20-sept	30-sept	
OCTOBRE			21-sept	18-oct	31-oct	
NOVEMBRE			19-oct	20-nov	29-nov	
DECEMBRE			21-nov	20-déc	31-déc	

Prix de référence :

P1 : Prix fixé par le Conseil d'Administration suite à l'arrêté des comptes du 31/12/2018

P2 : = P1 - dividende versé le 01 juin 2019

P3 : Prix fixé par le Conseil d'Administration suite à l'arrêté des comptes du 30/06/2019

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère

Société coopérative à capital et personnel variables

régie notamment par les articles L 511-1 et suivants et L 512-20 et suivants du Code Monétaire et Financier et les dispositions non abrogées du code rural, ainsi que par la loi du 10/09/1947 portant statut de la coopération.

Siège social : QUIMPER (29000) 7, Route du Loc'h
778 134 601 RCS QUIMPER